

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2022

CONVOCAATION DU 5 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le huit décembre à vingt heures le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr NAVARRET Alain, Maire.

Présents : Mr NAVARRET Alain, Maire, Mme GUESNON, Mr DOUASBIN, Mr BEZIERS Adjoints, Mme LAUNAY, Mr LECHEVALLIER, MME LEVILLAIN, Mme DOITEAU, MR ANNE, Mr ROSEL, MR CHAPRON

Absent excusé MME LEMATTE-MME LOISEL LEPALLEC-MME LEVILLAIN-MME LEGRAVEY

Nombre de membre titulaires : 14

Nombre de membres présents : 10

Secrétaire : MME GUESNON

Finances :

Décision modificative 4 –Budget Principal 2022-22 12-01

Mr le Maire propose la décision modificative suivante afin d'apporter des rectifications aux crédits inscrits depuis le début de l'exercice :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-815221 : Entretien et réparations bâtiments publics	2 800.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	2 800.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-8558 : Autres contributions obligatoires	0.00 €	2 800.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	2 800.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	2 800.00 €	2 800.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents

Voix **Pour** Mr NAVARRET Alain, Maire, Mme GUESNON, Mr DOUASBIN, Mr BEZIERS Adjoints, Mme LAUNAY, Mr LECHEVALLIER, Mme DOITEAU, Mr ANNE, Mr ROSEL, Mr CHAPRON

Contre

Abstention

-D'accepter cette proposition.

-D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Décision modificative 3 -Budget Eau Assainissement 2022 DEL 22-1202

Mr le Maire propose la décision modificative suivante afin d'apporter des rectifications aux crédits inscrits depuis le début de l'exercice :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-131 : Subventions d'équipement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	88 046.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	88 046.00 €
D-203-39 : étude réhabilitation aep bourg	0.00 €	88 046.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	88 046.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	88 046.00 €	0.00 €	88 046.00 €
Total Général		88 046.00 €		88 046.00 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents

Voix **Pour** Mr NAVARRET Alain, Maire, Mme GUESNON, Mr DOUASBIN, Mr BEZIERS Adjoints, Mme LAUNAY, Mr LECHEVALLIER, Mme DOITEAU, Mr ANNE, Mr ROSEL, Mr CHAPRON

Contre

Abstention

-D'accepter cette proposition.

-D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

L'ordre du jour étant épuisé le conseil municipal est clos à 20 H 45